

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2022

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, GORON Claudine, BOBEAU Audrey, MONTAJAULT Sophie, TAVET Dominique, MM. LEBLANC Jean-Michel, SERVANT Christian, PENIN Loïc, DEVERGNE Julien, HANSE Eric, RACAULT Cyril

Présence de M. TURQUOIS Nicolas, Député de la 4^{ème} circonscription de la Vienne

- Présentation et explications

LE MÂBLE : « Non » aux cailloux dans le lavoir

- Travaux réalisés :
 - o Du lavoir jusqu'à l'école > OK
 - o Entreprise JOLY : Travaux finis en fin de semaine.
 - o Voir chemin à Brez, problème de pente

DIVERS :

Inauguration de l'ARENA au Futuroscope : TOP !!

Repas avec M. ABELIN Jean-Pierre : 10 personnes y étaient conviées > Fonds de concours = 2 ans > 2022-2023 ?

Repas avec M. BELIN Bruno : Echange sur les communes : Très intéressant !

Travaux cantine, toiture, voirie, Trottoirs dans le Lotissement « la Croix Vilvert »

Logements d'Habitat de la Vienne, Lotissement « Le Clos Fleuri » : Les 3 locataires sont installés depuis début mai.

Conseil communautaire : La taxe foncière va doubler sur la partie de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault.

Dégradation bus : Rencontre effectué avec le lieutenant et à ce jour, il n'y a pas de retour des empreintes.

Fête du Muguet : Compteur forain : coût 120 € (augmentation du prix du Kwh + consommation)

Travaux voirie : Route de la Marquetterie et écoulement eaux dans le lotissement « La Croix Vilvert »
- 3 appels d'offre : Rendez-vous le 12 mai 2022 à 16h00

Agence Postale : Mme COLLAS Delphine va reprendre son poste suite retour congé parental le 19 octobre 2022 + diminution du temps de travail de 10 % soit 20 heures au lieu de 22 heures.

Délibération « anti-éolien » Grand échange à ce sujet, la délibération doit être prise en expliquant les raisons détaillées en intégralité de l'avis défavorable (à voir en septembre 2022)

Tables et bancs extérieurs : valider choix pierres et/ou composites

Tracteur tondeuse autoportée : Devis établi auprès de l'entreprise « Ets Baudinière » pour un achat neuf : 6950.00 € HT > Validé à l'unanimité

Travaux Eglise : Dossier clôturé dans son intégralité

- Subventions de la Région, du Département et de la DRAC perçues
- Dons de la Fondation du Patrimoine récupérés ainsi que les montants liés à 2 conventions

PROCHAINE REUNION : LUNDI 30 MAI 2022 à 20H00

Le Maire,



Valérie LEAU